

Classe :	T1 ^e	Séries		Année scolaire	202-202
Épreuve	ECM	coeff		Durée	2 heures

PREMIERE PARTIE : EVALUATION DES RESSOURCES**9POINTS****A) Évaluation des savoirs****5points**

Dans une production de 15 à 20 lignes, explique, à l'aide d'exemples précis, le fonctionnement des relations bilatérales.

B) Évaluation des savoir-être.**4points**

Document: Demandes de visas : attention aux arnaques sur les pièces exigées

Plusieurs demandeurs de visas ont récemment été victimes d'arnaques de la part d'escrocs se faisant passer pour des agents de l'ambassade.

Les demandeurs de visas pour la France sont invités à se conformer aux formalités d'entrées rappelées sur nos sites web en présentant uniquement les documents et justificatifs demandés par les services des visas de l'Ambassade de France à Yaoundé et du Consulat Général de France à Douala.

Aucune autre pièce justificative ne peut être réclamée hors des guichets des services des visas.

Plusieurs demandeurs de visas ont récemment été victimes d'arnaques de la part d'escrocs se faisant passer pour des agents de l'ambassade de France et réclamant des frais pour établir un certificat médical. Seul l'Office français de l'immigration et de l'intégration est habilité à faire passer la visite médicale pour les bénéficiaires d'une procédure de regroupement familial, les conjoints de Français et les salariés devant gagner la France

Source: <https://yaounde.consulfrance.org> › ...

1- Ressors et explique deux (02) attitudes citoyennes que ce texte devrait permettre de développer tout en proposant des stratégies pour les promouvoir. 4points

DEUXIEME PARTIE : EVALUATION DE L'AGIR-COMPETENT**9POINTS**

Thème : L'impact de la mondialisation sur le développement du Cameroun.

Document 1: Comment la coopération entre États s'organise-t-elle ?

La coopération interétatique est motivée par les intérêts des États et répond le plus souvent à une volonté de coordination. Elle permet un rapprochement de deux ou plusieurs d'entre eux, lorsqu'ils souhaitent renforcer leurs relations dans certains domaines. La coopération peut être bilatérale, régionale ou encore universelle afin de répondre à des enjeux plus globaux à l'égard desquels les États ne peuvent agir seuls, que ce soit en matière de réglementation (aérienne, maritime, sanitaire...), de développement, d'environnement, de commerce... Elle peut donner lieu à la création de structures intergouvernementales.

La coopération entre les États se matérialise par des accords plus ou moins renforcés. Mais la logique de la coopération demeure distincte de celle de l'intégration. Ainsi, en matière de coopération, même si les États opèrent des rapprochements de certaines de leurs politiques, ils en conservent la responsabilité. En matière d'intégration en revanche, ces politiques sont absorbées et même parfois dépassées par la définition de politiques communes au sein d'une organisation internationale (OI). Le renforcement de la coopération peut néanmoins déboucher à terme sur des formes d'intégration, à l'instar du processus engagé au sein de l'Union européenne.

Les accords de coopération peuvent se limiter à créer un cadre de coopération en fixant des principes directeurs et des objectifs ou prévoir plus en détail ses modalités et la mise en place éventuelle d'une organisation intergouvernementale. Ils constituent un outil assez souple à disposition des États qui souhaitent collaborer sans que cela ne comporte de véritables risques d'atteinte à leur souveraineté.

Source: *vie-publique.fr*

Document 2 : La coopération de sécurité et de défense -



Source: *France Diplomatie*

Document 3: Qu'est-ce que la diplomatie ?

La diplomatie correspond à la mise en œuvre de la politique étrangère d'un État. La défense des intérêts nationaux constitue l'un de ses principaux objectifs. La diplomatie est ainsi le canal par lequel l'État affirme ses positions internationales et par lequel il va chercher à influencer sur la position des autres acteurs internationaux, à travers des déclarations, des rencontres, des sommets ou des négociations. Elle peut aussi constituer le moyen par lequel les États reconnaissent d'autres acteurs des relations internationales (par exemple la reconnaissance d'un État. Sa mise en œuvre incombe principalement aux agents diplomatiques – fonctionnaires au service de l'État qu'ils représentent –, chargés de suivre les instructions gouvernementales ; mais les responsables politiques peuvent également en être les acteurs.

La diplomatie peut être conduite à un niveau bilatéral (par exemple franco-allemand), multilatéral (par exemple les négociations de paix israélo-palestinienne) ou universel (par exemple les Nations unies) ; il est alors question de « diplomatie multilatérale » dans ce dernier cas. Les négociations peuvent aboutir à la conclusion d'un accord au terme d'un marchandage ou du recours à la technique du package deal (compromis global). Les modalités de décision des conférences diplomatiques sont adoptées au début des négociations.

Il convient enfin de souligner l'existence d'autres canaux diplomatiques : diplomatie parlementaire, diplomatie culturelle... Plus informelles, elles doivent néanmoins rester dans la ligne définie par l'État et se concentrent davantage sur le renforcement de relations préexistantes.

Source: <https://www.vie-publique.fr> > fiches

Document 4: Coopération internationale: L'Afrique du Sud veut investir au Cameroun



Source: *Actu Cameroun*

Consigne : Les documents ci-dessus présentent les visages de la coopération internationale. Rédige une production cohérente dont les grandes lignes reposent sur les tâches ci-après :

- 1- Présente deux domaines de la coopération internationale. 3pts
- 2- Analyse deux fonctions de la diplomatie. 3pts
- 3- Montre l'intérêt qu'il y a pour le Cameroun d'entretenir des relations avec les autres États ou avec des organisations internationales. 3pts

Présentation : 2points